

Jenlain Infos n°3 septembre 2020

Rendez-vous sur www.jenlain-mairie.com
Vous pourrez vous inscrire à la version en ligne du Jenlain Infos et ne plus recevoir la version papier.
La municipalité ne communique ses informations que par la parution de JENLAIN INFOS et que par son site !

UNE DECISION BIEN DIFFICILE A PRENDRE

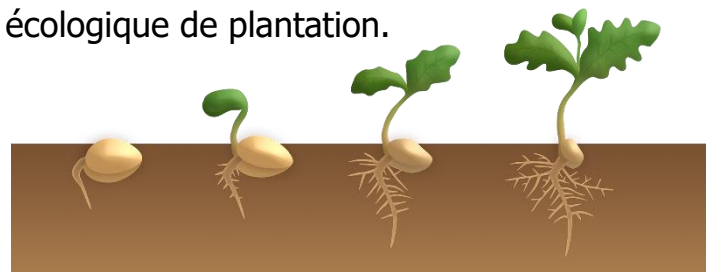
C'est toujours un déchirement d'abattre un arbre, devoir en abattre 180 devient un crève-cœur. Voilà dix ans que les spécialistes du Parc Régional de l'Avesnois ont conseillé à la municipalité d'abattre tous les peupliers de la voie ferrée (de la route de Sebourg à la limite de Curgies) qui ont atteint leur maturité et deviennent dangereux. On ne peut plus surseoir car la sécurité des promeneurs est désormais compromise.

Le conseil municipal a sollicité un second avis technique, puis a demandé à une société spécialisée de proximité (Boinor) de procéder à l'abattage cet hiver.

Le paysage va donc évoluer mais cette opération permettra rapidement à la strate sous les houppiers situés en deuxième rideau de se développer. Il s'agit de pousses d'arbres d'essences locales comme le merisier, l'aubépine, l'érable sycomore, le frêne, le peuplier tremble et le chêne. La somme reversée par la société sera destinée à

replanter pour compléter les espaces dénudés l'automne prochain.

Le parc naturel et la Région se proposent de nous aider techniquement et financièrement pour le reboisement. Ce seront des espèces nobles qui seront privilégiées (le chêne sensible, le hêtre vert, le charme, l'érable sycomore et le merisier). Nous comptons aussi sensibiliser les enfants des écoles et les associer à cette opération écologique de plantation.



Promeneurs amoureux de ce cadre bucolique, nous partageons votre désappointement ; il nous faudra un peu de patience et attendre que Dame Nature nous propose un nouveau paysage champêtre.



ECLAIRAGE PUBLIC

Les travaux d'enfouissement (que la précédente municipalité avait programmés) ont occasionné des soucis sur les réseaux. Nous sommes désolés si l'éclairage public situé dans votre secteur est déficient. Les problèmes sont en cours de résolution ; la commune n'a plus la compétence « éclairage » mais met tout en œuvre pour que les différents partenaires trouvent rapidement des solutions.



FESTIVITES

Encore beaucoup d'incertitudes concernant la programmation des moments festifs ! Nous devons rester prudents et tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire. Nous ferons en sorte de vous tenir régulièrement informés. En ce qui concerne le repas des aînés prévu le 15 novembre, le conseil municipal prendra sa décision définitive prochainement.

VIE ASSOCIATIVE

Les associations jenlinoises reprennent progressivement leurs activités en respectant un protocole sanitaire préalablement établi.

Il s'agit :

- les Pléiades (école de danse) ;
- l'école de musique ;
- l' ASLJ (volley ball et touch tennis) ;
- le football club ;
- les Dentellières ;
- le football en salle ;
- Créafil (créations manuelles) ;
- Clic(Clac (club photos)

Plus d'informations dans la rubrique « associations » du site jenlain-mairie.fr

FRELONS ASIATIQUES

Attention, la présence de frelons asiatiques nous a été signalée ! Soyez prudents ! Ils peuvent être très agressifs ; ne cherchez pas à les chasser et éloignez-vous !

ENTRAIDE

Vous avez des difficultés ou vous connaissez des personnes dans votre entourage qui ont besoin d'aide. N'hésitez pas à passer en mairie !



ENQUETE CADA (communauté amie des aînés) de la CCPM

Les services de la communauté ont besoin de l'avis des seniors pour co-construire des nouveaux projets. Un questionnaire est à disposition à la mairie ou accessible sur le site internet de la CCPM : <https://www.cc-paysdemormal.fr/bien- vieillir>

Nous pouvons aussi, si vous le désirez, déposer le formulaire à votre domicile. (tel 03 27 49 71 18)

BONNE RENTREE !

Souriez même si vous êtes masqués ! Que le port du masque ne nous fasse pas perdre notre bonne humeur ! Rappelons-nous que l'essentiel, c'est la SANTE !

